



PV de l'AG du 17 février 2023

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mahin Guy à 18h00.

Le président souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

Il accueille l'échevin en charge de la pêche pour la commune de Libin, Monsieur Luc Bossart, à qui il donne la parole pour le mot de bienvenue.

Le président excuse :

Monsieur Sottiaux Benoît, directeur de la fédération sportive des pêcheurs de Belgique, retenu par d'autres obligations et **Monsieur Waltzing Daniel**, service de la pêche- Direction de la Chasse & Pêche SPW-DGO3 pour des raisons de santé.

Monsieur Serge Levis est excusé pour des raisons de santé également.

Le président remercie l'assemblée de sa nombreuse présence. Il souhaite une bonne saison de pêche malgré les difficultés rencontrées au cours de ces dernières années tant au point de vue de la sécheresse ou les inondations et la problématique du Castors sur nos rivières.

Le Conseil d'administration :

Présents : Champagne Jean-Marcel, Collard Dominique, Mahin Guy, Galderoux Philippe, Demoulin Michel, Doppagne Michel & Jacky Defaux. Est excusé Serge Levis.

1. Approbation du PV de l'AG du 5 mars 2022.

Celui-ci fait état d'une remarque : lors d'un vote d'un point au sein de l'Assemblée Générale, celui-ci sera tenu à bulletin secret. Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Appel des sociétés :

Monsieur le Président fait l'appel des sociétés et de leurs représentants.

Sont excusés les sociétés de Jemelle, de Froidlieu/Lavaux Ste Anne, et de Recogne. La société de Graide est absente.

	Désignation de la société	1 ^{er} Mandataire	2 ^{ème} Mandataire
1	Royale Amicale des Pêcheurs de Forrières	Philippe Galderoux	
2	Amicale des Pêcheurs de Redu	Jacques Philippe	Philippe Macors
3	Amicale des Pêcheurs de Waha	Christophe Résimont	
4	Les Amis de L'Our	Dominique Collard	
5	Les Amis de la Lesse	Emile Liban	Leclerc François
6	L'Amicale des Pêcheurs de la Wamme	Dany Patriarche	
7	L'Amicale des Pêcheurs de Graide	Absent	
8	L'Almache (Gembe)	Lamotte Jean Claude	

Fédération halieutique et Piscicole du Sous Bassin de la Lesse

ASBL Siège social : Rue de Rochefort, 540 – 5572 FOCANT – BCE 0633 658 735 – BE62 0689 02947361

9	Les Gadots d'Almache	Jacques Strale	Jacky Roiseux
10	Les Bons Pêcheurs d'Anloy	Albert Martin	Richard Lambert et Christophe Boegen
11	Union Saint André	Pierre Golinvaux	Christian Maissin
12	Les Pêcheurs de la Haute Lesse- Villance	Benoit Lambert	Mahin Guy
13	Fly Fishing de Maissin	Sébastien Douret	
14	Royal Fishing Club de Pondsôme	Jules Pierlot	Etienne Deloyer
15	Association de Froidlieu / Lavaux Ste Anne	Excusé	
16	Le Spirlin	Jean Pierre Ringlet	
17	Les Pêcheurs de la Lesse réunis -BHV	Jacky Defaux	
18	La Limace	Jean Marcel Champagne	
19	La Buroise	Michel Demoulin	Raymond Thomas
20	C.R.A.P.L.L - Rochefort	Bernard Rolinger	Raymond Denis
21	L'Amicale des Pêcheurs Jemellois	Excusé	
22	Pêche communale de Wellin	René Duchesne	
23	Les Fervents de la Lomme	Excusé	
24	La Fario de Resteigne	Luc Piersens	
25			
26			

3. Rapport et notification du Conseil d'Administration. (CA)

Le président fait rapport des différents travaux effectués et décisions prises par le Conseil d'Administration durant l'année 2022. Deux séances se sont tenues le 5 mars 2022 et le 27 juillet 2022.

Les demandes de subvention du 33.02 par les sociétés a été approuvée.

Le point est approuvé et sans remarque à l'unanimité.

4. Rapport du Trésorier : Comptabilité 2022 et prévision budgétaire 2023.

Le trésorier fait état des comptes et du bilan de l'année écoulée en donnant à l'assemblée quelques détails sur les transactions et pourquoi celle-ci ont été faite.

Il présente les prévisions budgétaire 2023.

Le point est approuvé sans remarque à l'unanimité.

Rapport des contrôleurs au compte

Monsieur Michel Demoulin excuse Monsieur Hougardy pour son absence à l'AG, retenu l'étranger, mais souligne que monsieur Hougardy a effectué le contrôle des comptes.

Messieurs Hougardy et Strale ont effectué scrupuleusement la vérification au compte et monsieur Strale fait lecture du rapport des contrôleurs au compte qui est approuvée à l'unanimité.

Demande à Décharge à l'assemblée pour l'ensemble du Conseil d'administration.

Approuvée à l'unanimité.

Demande de deux contrôleurs au compte et de deux suppléant pour l'exercice 2023.

Messieurs Hougardy et Strale sont désigné à l'unanimité comme contrôleur au compte effectif.

Monsieur Résimont Christophe, est désigné 1^{er} suppléant à l'unanimité.

Le président demande à l'assemblée de donner décharge pour les comptes 2022 et le projet de budget 2023 au trésorier et aux administrateurs.

Approbation de l'assemblée à l'unanimité.

5. Présentation des nouvelles fonctionnalités du site internet

Monsieur Michel Demoulin fait un exposé sur les nouvelles fonctionnalités du site internet de la fédération. Le Conseil d'Administration a décidé d'investir dans cet outil pour plus de facilité envers les sociétés. Des espaces seront destinées aux sociétés pour consulter ou télécharger certains documents. Il a aussi présenté l'espace réservé chaque société pour promouvoir leur société via le site de la fédération. D'autres espaces seront ultérieurement développés. Ce point est approuvé à l'unanimité.

6. Démission et adhésion de nouvelle sociétés.

- La société des étangs de Happe est démissionnaire. Approuvée à l'unanimité
- La demande d'adhésion de la société « Les amis de Mattias » de Harsin, est approuvée à l'unanimité. Bienvenue à nos amis de Harsin.

7. Point sur la situation de nos cours d'eau (faune, dégâts, ...)

- Le président fait le point sur les états de nos cours d'eau, et ne manque pas de rappeler la problématique des dégâts causée par la sécheresse tant au niveau piscicole mais aussi au niveau biodiversité. Le problème a été soulevé par de nombreuse fédération en commission technique de la MWP. Une réflexion est en cours pour essayer d'améliorer la situation et prolonger les périodes de pêches quant c'est possible.
 - La problématique du Castors à été aussi soulevé, les dégâts causés sur nos cours d'eau et petit cours d'eau frayère sont important et la libre circulation du poisson en est fortement perturbée. De se coté c'est plus compliqué vu la protection du castor et de son milieu de vie. Un suivi est effectué par le CRLesse.
 - Le président rappel l'obligation de la déclaration des déversements auprès du service de la pêche de votre triage.
 - Un rappel reste effectué pour le déversement des truites du fond piscicole, comme a l'habitude celui-ci aura lieu début avril et la fédération tiendra les sociétés informées, de l'agenda dans les meilleurs délais.
- Ces points sont approuvés à l'unanimités.

8. Divers.

Deux points avaient été demandé par deux sociétés.

1. La problématique des timbres de la fédération : après prise de contact avec la FSPFB il sera possible de délivrer plus tôt les timbres pour les sociétés demandeuses. (Début décembre)
2. Dénomination du parcours Fédérale de la commune de Wellin : il à été expliqué que ce parcours était gérer par la commune de Wellin, via un comité de pilotage dont la fédération apporte son soutien humain. Les panneaux pourraient, il est vrai, porter à confusion, c'est pourquoi la fédération va demander lors de la prochaine réunion du comité de pilotage que ces panneaux soient remplacés par des panneaux « Parcours réservé commune de Wellin ».

*Le parcours de la commune de Daverdisse sera revu par le CA de la FHPSBL et les deux sociétés concernées seront concertés. (Gembe et Porcheresse)

Le président clôture la séance de l'assemblée générale à 19h50.

Le Président de la FHPSBL
Mahin G

